



Voisenon, le 04 mars 2021

# CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-18 du Code général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le :

**Lundi 15 mars 2021**  
**A 19 h 00**  
**En Mairie**

**Ordre du jour :**

1. Information au Conseil municipal : décisions du Maire et dépenses engagées à compter du conseil municipal du 10 décembre 2020
2. Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2020
3. Débat d'orientation budgétaire
4. Demande de subvention FER pour les travaux en réseaux des candélabres chemin des Cornes
5. Approbation de l'entrée au capital de la SPL pour les communes de Boissettes et Saint Fargeau Ponthierry
6. Désignation de représentants au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) auprès de la CAMVS
7. Désignation d'un membre au conseil d'administration du collège Nazareth
8. Approbation de la convention du service de médecine professionnelle et préventive auprès du Centre de Gestion de Seine et Marne
9. Approbation de la convention relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de Seine et Marne
10. Approbation de la convention de gestion assurance-groupe auprès du Centre de Gestion de Seine et Marne
11. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
12. Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

Vous trouverez ci-joint les projets de délibérations et les notes de synthèse.

Le Maire,

Julien AGUIN



**Le port du masque sera obligatoire et chaque élu devra apporter son propre stylo.**

**En raison des conditions sanitaires actuelles et conformément à la loi n 2020-6 1379 du 14 novembre 2020, la séance ne sera pas accessible au public. Néanmoins pour assurer la publicité des débats, la séance sera filmée et retransmise.**